

Bulletin communal officiel

Florefeffe



Brocante de Florefeffe
12 et 13 juin



Esperanzahl!
5 - 6 - 7 août



Le mot du bourgmestre

Chacun s'accorde pour reconnaître le caractère particulièrement vivant et animé de notre Commune. Nombreux sont les Floreffois qui participent aux festivités diverses qui se déploient tout au long de l'année et cela, dans les domaines les plus divers. La presse régionale, la télévision communautaire, le site Internet communal et d'autres media rendent compte très largement de ces manifestations.

Mais (car il y a un « mais »...) leur réussite passe aussi en grande partie, par l'investissement personnel de volontaires, de bénévoles pour assurer une bonne organisation qui soit à la hauteur de l'événement. Or, ces derniers se font de plus en plus rares, aux dires de responsables d'associations : qu'il s'agisse de clubs sportifs, de marches folkloriques, d'organisations sociales ou philanthropiques, culturelles ou touristiques,...

Et précisément, l'année 2011 a été décrétée « Année européenne du volontariat ». Dans ce contexte, les Provinces belges ont décidé d'être partenaires dans cette opération : en offrant notamment la possibilité aux travailleurs volontaires occupés dans de petites associations d'assurer leur couverture en assurances responsabilité civile et accidents corporels. Pour obtenir les formulaires de demande ainsi que davantage d'informations (comme, par exemple, mieux faire connaître votre association), vous pouvez vous connecter sur le site www.province.namur.be.

La vie associative locale, la solidarité et le développement harmonieux de Floreffe ont besoin de chacun de nous, en fonction de nos disponibilités et de nos compétences : les chantiers sont multiples et les ouvriers trop rares ! D'avance, merci pour votre engagement.

Sommaire

Le mot du bourgmestre	3
Conseil consultatif des jeunes.....	4
Travaux.....	4
Echos de la commune	6
CPAS	6
Echos du Conseil communal.....	8
Etat civil	8
Floreffe, commune «Maya».....	9
Echos des associations	10
Agenda	11
Sport.....	11
Culture	12
Tourisme	14

Votre Bourgmestre
André BODSON



→ Consultez le site Internet de la commune de Floreffe (www.floreffe.be) : des informations sur les services, les activités, les associations, les commerces... sont régulièrement mises à jour.

Photo de la couverture et de cette page : les activités de cet été à Floreffe : brocante, Esperanzah !, plaine de vacances, stages du Centre culturel et du Centre sportif, ...

Conseil consultatif des jeunes

Un nouveau Conseil consultatif des jeunes vient d'être créé ! Après avoir bénéficié de diverses animations sur les thèmes de la citoyenneté et de la démocratie (jeux sur les droits de l'homme et sur le fonctionnement des institutions, visite de la Maison communale,...) avec leur école, les 25 jeunes Floreffois sont maintenant prêts à agir. Les idées ne manquent pas : construire un deuxième parcours santé, rénover les gares de Franière et de Floreffe, créer une Maison de jeunes, organiser une journée par mois pour ramasser les déchets, placer des ralentisseurs près des écoles, créer de plaines de jeux et un skate parc, rencontrer les personnes âgées dans des homes, placer un mur d'escalade, avoir une radio propre à la commune, organiser une exposition pour raconter ce qu'ont vécu les grands-parents ou arrière-grands-parents, vivre « une journée sans voiture » à Floreffe,... Rendez-vous est déjà fixé pour réfléchir à tous ces projets !



Le Conseil consultatif des jeunes est co-animé par Lise Lacroix et Sophie Berlière, de AMO « Passages », et Julie Jeukens, coordinatrice de l'accueil extrascolaire (remplaçante temporaire d'Angélique Vassart).

Travaux

<p>Depuis quelques semaines, les travaux de rénovation intérieure de l'ancien presbytère de Floreffe ont repris. Après les dernières démolitions, place maintenant à la reconstruction.</p>	<p>Rue de l'Oliviat, une de nos équipes procède à la réparation d'un pont, avant le placement d'un nouveau garde-corps.</p>	<p>Dans le parc du Centre Culturel, la passerelle donnant accès à l'îlot, au milieu de l'étang, a été enlevée pour des raisons de sécurité il y a quelques années. Aujourd'hui, après réalisation en atelier au service des Travaux, elle est enfin remplacée.</p>	<p>De leur côté, les jardiniers procèdent aux réparations des pelouses abîmées par divers travaux.</p>
<p>Les travaux d'extension au cimetière de Franière ont repris. Les allées sont empierrées et le terrain nivelé.</p>	<p>Afin d'améliorer la propreté publique, un accord a été pris avec la commune voisine de Profondeville qui a mis à disposition son camion-balayeuse durant une dizaine de jours pour le nettoyage des rues de l'entité.</p>	<p>L'équipe de la voirie a dû procéder à d'importants remblayages d'accotements de plusieurs rues. Ceux-ci s'étaient fortement dégradés au cours du dernier hiver.</p>	<p>Chaque semaine, les déchets que nous ramassons sont répartis en fonction de leur nature (bois, déchets ménagers, déchets verts, encombrants) dans différents conteneurs. Une fois remplis, nous les transportons vers un centre de traitement.</p>

Echos de la commune

Voici quelques informations concernant les travaux à Floreffe...

Trémouroux : le chantier de pose d'égouttage se termine ; l'entreprise Lambert raccorde les dernières maisons et place les derniers avaloirs avant la pose, début juin, d'un tapis hydrocarboné.

Buzet : l'entreprise Sodraep, qui place le collecteur dans la RN 928 (rue Lessire), prévoit la pose du revêtement hydrocarboné final vers la mi-juin.

Place de Buzet : les travaux de raccordement de différents égouts ne débiteront qu'au mois de septembre.

Place de Floreffe : le chantier de pose du collecteur prévu du 23 mai à la mi-août sera stoppé pendant la brocante (12 et 13 juin).

Floriffoux : les travaux de sécurité aux abords de l'école de Floriffoux (rue de Dorlodot) débiteront dans le courant du mois de juin.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les responsables des différents chantiers :

- Trémouroux – Robersart : Monsieur Oudar (Ets Lambert) : 0476/ 76 05 10
- Floreffe et Buzet : Monsieur Balthazard (Ets Sodraep) 0496/ 57 19 02 et Monsieur Goblet (Inasep) 0475/ 47 14 25.

Les projets d'arrêtés de désignation des sites Natura 2000 sont mis à enquête publique du 1er juin au 15 juillet 2011



Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales. Le Gouvernement wallon a décidé le 30 septembre 2010 de procéder à la désignation de l'ensemble des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes, ...), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques sur ceux-ci, dans les bureaux de votre administration communale.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, en particulier pour le site BE35003 – « **Vallée de la Sambre en aval de la confluence avec l'Orneau** » (82 ha dont 62 ha sur le territoire de Floreffe), vous pouvez vous adresser soit à l'administration communale auprès de Pierre Lemoine, Conseiller en environnement, au 081/44.71.18 ou environnement@floreffe.be, soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts, Rue Reine Astrid 39-45, 5000 NAMUR (Tél. 081/ 715 400), ou encore à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (081/33.65.53). Un site Internet rassemble également toutes les informations sur le réseau Natura 2000 en Région wallonne : <http://natura2000.wallonie.be>.

Appel à candidatures « Commune propre »

L'Administration communale de Floreffe engage des jeunes durant les vacances 2011

Juillet : du 4 au 8 juillet (6 jeunes) - Août : du 22 au 26 août (6 jeunes).

Travail : nettoyage des espaces verts et des bords des voiries sous la supervision d'un ouvrier communal

Conditions : être âgé de 16 ans, être en ordre de vaccination antitétanique, pouvoir remettre un certificat médical attestant la bonne santé pour réaliser ce travail.

Renseignements et introduction des candidatures auprès de Mme Valérie Buys, service du personnel 081/44.71.11 - personnel@floreffe.be

Décès de Patrick Stévigny

Le 17 avril dernier, nous apprenions le décès de Patrick Stévigny, Inspecteur de police affecté au commissariat de quartier de Floreffe. Il était né le 2 juin 1955.

Patrick aura effectué la majeure partie de sa carrière dans notre commune où il avait fait partie de la brigade de gendarmerie.

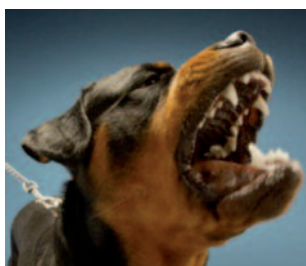
Homme de terrain et de proximité, il faisait preuve de disponibilité, de serviabilité et de beaucoup d'humour : son départ laisse un grand vide auprès de ses collègues.

A sa maman, à ses enfants et ses proches, nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.



Echos de la commune

Chiens errants et chiens dangereux



De plus en plus de Floreffois soulèvent le problème des chiens en liberté.

Rappelons de manière générale qu'il est interdit de laisser circuler un animal quelconque sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage. A

cet effet, tout propriétaire, gardien ou détenteur d'animaux est tenu de les empêcher de divaguer sur le domaine d'autrui, qu'il s'agisse du domaine public ou des propriétés privées.

En ce qui concerne plus précisément les chiens, notre règlement général de police administrative stipule ceci :

« ...Il est interdit de laisser errer les chiens sans surveillance en quelque lieu que ce soit (public ou privé). Ceux-ci doivent rester continuellement à portée de voix de leur maître et à une distance maximale de 50 mètres. Le maître doit pouvoir en tout temps rappeler le chien sur simple appel et le faire obéir à ses ordres. Dans les parties agglomérées de la commune ainsi que dans les parcs, les bois, les espaces naturels sensibles (...) et dans les cimetières, les chiens doivent être tenus en laisse. Dans les plaines de jeux, toute présence d'animal est interdite. »

De plus, certains chiens sont réputés dangereux par notre règlement communal. Ces chiens doivent obligatoirement, en dehors de leur foyer, porter une muselière. Il s'agit des animaux suivants :

« ...Les chiens ayant commis des dommages aux personnes sur la voie publique, portant atteinte à la sécurité publique, à la commodité de passage et aux relations de bon voisinage et/ou ceux qui ont fait l'objet d'une intervention policière, les chiens de la race ou issus d'un croisement des races suivantes: American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-terrier), Pitbull Terrier, Doberman géant, Mâtin brésilien, Tosa Inu, Akita Inu, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Bull Terrier, Mastiff, Ridgeback rhodésien, Band dog, Rotweiler... »

Rappelons également que les chiens réputés dangereux doivent être tenus dans un endroit clos d'où ils ne peuvent s'échapper. Par endroit clos, on entend soit un bâtiment fermé, soit un chenil dont l'enceinte doit avoir une hauteur minimale de 1,80 mètre, soit une propriété clôturée dans les mêmes conditions de hauteur. En fonction des capacités de l'animal, toutes les modifications utiles doivent être apportées afin que ce dernier ne puisse franchir la clôture.

De même, ces chiens ne peuvent être laissés sous la surveillance d'un mineur d'âge.

L'ensemble des dispositions traitant de ce sujet se trouve dans le règlement général de police administrative de la Commune de Floreffe. Celui-ci est téléchargeable sur notre site internet communal (www.floreffe.be).

Depuis 2007, un fonctionnaire sanctionnateur veille au respect des règles rappelées ci-dessus et plusieurs amendes administratives d'un montant entre 200 et 250 euros ont été infligées aux récalcitrants.

De plus, si le chien présente un danger pour la vie et l'intégrité physique des personnes ou pour la sécurité des biens, la police prendra toutes les mesures utiles pour s'emparer de l'animal en vue de le placer en fourrière ou l'abattre si aucune autre solution n'est envisageable.

Lorsqu'un chien peut être qualifié de dangereux en raison de son comportement, notamment parce qu'il aurait agressé ou mordu une personne, l'autorité administrative pourra ordonner au propriétaire ou au dernier détenteur du chien de procéder à une analyse et thérapie comportementale du chien en question par un vétérinaire agréé. Si le propriétaire refuse ou s'abstient de mettre en application cette mesure, l'autorité administrative pourra ordonner une mesure portant soit sur l'interdiction de la présence dudit chien sur le territoire de la Commune soit sur l'euthanasie.

Ces règles sont strictes et leur non-respect peut aboutir à de graves sanctions. C'est pourquoi il est important de les rappeler et de rendre les propriétaires de ces compagnons de vie conscients que des petits gestes peuvent éviter de gros incidents.

CPAS

UN JARDIN PARTAGÉ À FLOREFFE

Le Jardin d'Emile
Rue Emile Romedonne,
34 à 2250 Floreffe

**VENEZ NOUS REJOINDRE
AU JARDIN D'EMILE...**

Il n'attend que vous pour fleurir et grandir !

*Nous cultivons ensemble notre jardin et nous partageons nos récoltes.
Economique, non? 🍅*

*Nous rencontrons des jardiniers expérimentés qui viennent nous donner de
précieux conseils en toute convivialité !*

Et nous nous retrouvons toujours avec joie pour partager la même passion !

Petit plus : Un carré en hauteur sera bientôt construit et sera accessible aux
personnes à mobilité réduite !

Novices, expérimentés, jeunes ou moins jeunes... N'hésitez plus !

C'est l'envie de :

- Jardiner en s'amusant !
- Manger Sainement !
- Cultiver Bio !
- Economiser
- Echanger
- Respecter

Passer du temps ensemble !

Introuvable ?
Contactez Céline CHALLE, chargée du projet au 081/49.71.05 ou
0499/30.14.64.

à l'initiative du CPAS de FLOREFFE

avec la soutien et la participation de la



**PROVINCE
de NAMUR**

Echos du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 28 MARS 2011

Le Conseil communal a d'abord débattu du droit de chasse dans les bois de Roly, Mouchaumont et Burtonspos (lot 3 d'un cahier de charges approuvé lors de la séance du 31 janvier), en présence de nombreux riverains et d'un agent du Département Nature et Forêts (DNF). Il a décidé de supprimer ce lot du cahier des charges et d'évaluer la situation à l'échéance de 2 ans.

Le Conseil communal a ensuite rendu un avis sur les modifications budgétaires 2010 de la Fabrique d'église de Sovimont. Il a également approuvé les points suivants : objectifs, organisation, budget, projets éducatif et pédagogique et règlement d'ordre intérieur de la plaine de vacances communale 2011 ; rapport d'activités 2010 de la Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) ; modification du règlement taxe sur la délivrance de documents en matière d'urbanisme et d'environnement ; achat de mobiliers scolaires pour l'école de Floriffoux ; achat de fournitures pour les travaux de rénovation du presbytère de Floreffe ; cahier spécial des charges et mode de passation du marché public concernant l'entretien de diverses voiries 2011 ; projet de construction d'un vestiaire et d'une cafétéria/buvette pour la pratique du football à Floreffe et augmentation des honoraires de l'architecte en charge du projet ; remplacement d'un membre à la Maison du Tourisme du Pays de Namur ; dotation communale 2011 et cession d'un point APE pour 2011 à la Zone de police Entre-Sambre-et-Meuse ; règlement complémentaire sur la police de circulation routière réservant un emplacement de stationnement pour personne handicapée à la rue Riverre à Floreffe ; conclusion d'une convention d'échange avec la commune de Profondeville.

En huis clos, le Conseil a ratifié des désignations d'enseignants et a accepté une demande de prestations réduites pour raisons sociales ou familiales d'un enseignant.

CONSEIL COMMUNAL DU 2 MAI 2011

Le Conseil communal a tout d'abord rendu un avis sur les comptes 2010 des Fabriques d'église de Floriffoux et de Soye. Il a ensuite approuvé les points suivants : rapport final au 31 décembre 2010 du projet « Communes Energ'éthiques » ; ratification de la décision du Collège d'adhérer à la charte « Commune MAYA » ; cahier de charges et choix du mode de passation de marché pour l'achat de manuels scolaires et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2011-2012 ; avenant n°2 concernant l'achat de fournitures pour les travaux de rénovation du presbytère de Floreffe ; ordres du jour de l'Assemblée générale de l'INASEP et de l' AIS ; projet d'aménagement d'ossuaires dans les cimetières communaux dans le cadre de l'appel à projets concernant la mise en conformité et l'embellissement des cimetières wallons ; modification du salaire horaire dans le cadre de l'Opération « Eté solidaire, je suis partenaire 2011 » ; déclaration de vacances d'emploi dans l'enseignement ; délégation de signature à l'agent sanctionnateur provincial ; programme triennal de travaux 2010-2012.

En huis clos, le Conseil a nommé à titre définitif deux institutrices primaires ; il a également ratifié des désignations d'enseignants et décidé de mettre en disponibilité des enseignants pour cause de maladie.

Prochains conseils communaux : 30 mai et 20 juin

Consultez les ordres du jour et les procès-verbaux intégraux sur www.floreffe.be ou contactez le Service communication au 081/44.89.01

Etat civil

NAISSANCES DU 1ER MARS AU 30 AVRIL 2011

02/03/2011 : Manon Ghislandi, fille de Thierry et Jessica Ruggeri
13/03/2011 : Shanna Tarhach, fille de Karim et Vanessa Foucart
27/03/2011 : Fantine Dewez, fille de Loïc et Marjorie Bierlair
31/03/2011 : Laure Geelen, fille d'Alain et Céline Caeti
03/04/2011 : Olivia Stréber, fille de Laurent et Sandra Cacciatore
04/04/2011 : Charlotte Rousseau, fille de Christophe et Laurence Jossart
06/04/2011 : Camille Jacques, fille de Sébastien et Sophie Waelkens
07/04/2011 : Virgile Dupont, fils de Michaël et Marie Daix
08/04/2011 : Thomas Weets, fils de Vincent et Isabelle Massart
13/04/2011 : Lucie Deguillaume, fille de Jacky et Angélique Vassart
13/04/2011 : Théo Duchêne, fils de Nicolas et Catherine Tirifahy
14/04/2011 : Hugo Bruyère, fils d'Arnaud et Laetitia Chauvier
20/04/2011 : Cyril Marchal, fils de Thierry et Laurence Van Roy

MARIAGES DU 1ER MARS AU 30 AVRIL 2011

26/03/2011 : Laurence Kallen et Michaël Degraux
09/04/2011 : Barbara Bodson et Patrick Montulet
14/04/2011 : Virginie Lombard et Grégory Demanet
22/04/2011 : Béatrice Lambert et Bernard Phillipot

DÉCÈS DU 1ER MARS AU 30 AVRIL 2011

05/03/2011 : Yvonne Martin, veuve de Georges Massinon
16/03/2011 : Jean Wathélet, époux d'Andrée Pietquin
20/03/2011 : Angelle Noël, veuve de Joseph Pieret
20/03/2011 : Marie Mercy, veuve de Cyprien Dujeu
24/03/2011 : Laurent Leroy
24/03/2011 : Eloïse Remée, veuve de Jules Quinaux
25/03/2011 : François Meesen
02/04/2011 : Monique Wilmet, épouse d'Albert Quairia
13/04/2011 : Louis Bruyr, époux de Floreine Dor
13/04/2011 : Alain Kools
17/04/2011 : Patrick Stevigny
25/04/2011 : Martine Bertrand
25/04/2011 : Monique Gérard, épouse d'Albert Ghyselinc
28/04/2011 : Jeannine Decauwert, veuve de Jean Massart

NOCES D'OR DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT 2011

01/07/1961 : Alberte Lessire et Marcel Wiame
01/07/1961 : Monique Bothier et Roger Gorlier
13/07/1961 : Claudine Philippart et Mario Mazzoleni
20/07/1961 : Nicole Mathieu et Henri Bille
12/08/1961 : Liliane Tillieux et Gustave Verhaevert
12/08/1961 : Hélène Legrand et Jean-Claude Lesire

Floreffe « Commune MAYA »

En Wallonie, près de 350 espèces sauvages d'abeilles et de bourdons ont été recensées. Ces insectes pollinisent et **permettent la fécondation et la reproduction de plus de 80% des espèces végétales nécessaires à la survie de nombreuses espèces animales**. Les espèces pollinisatrices jouent donc un rôle majeur pour préserver la biodiversité. L'activité de pollinisation est également essentielle pour l'agriculture.

Cependant, ces espèces sont en forte régression, en raison :

- d'une diminution importante des milieux qui leurs sont favorables : banalisation des milieux et paysages (suppression des haies,...), disparition des plantes mellifères ;
- de la pollution : les abeilles et bourdons sont particulièrement sensibles aux pesticides agricoles ou domestiques.

La Commune s'engage :

Le Conseil communal a décidé le 2 mai 2011 d'adhérer au plan Maya et de déclarer Floreffe « Commune Maya », en s'engageant à

- **réaliser des aménagements en faveur des abeilles** (plantation de haies d'essences mellifères, aménagements le long de voiries communales, ...)
- **lutter de manière active contre leur diminution** (suppression de l'utilisation de produits d'entretien nocifs à leur santé, de pesticides, ...).
- **sensibiliser** le grand public et le service communal des travaux.



Je m'engage :

Je peux, dans mon jardin, par quelques gestes simples, favoriser la présence ces précieux auxiliaires :

- je réserve un espace riche en **fleurs mellifères**, fauché une fois par an en fin de saison ;
- lors de la plantation de **haies**, je privilégie également des essences **mellifères** (cornouiller, viorne, aubépine, ... les essences favorables sont nombreuses) ;
- je n'utilise plus de **pesticides**, qu'il s'agisse d'herbicides ou d'insecticides.

Pour plus d'informations : <http://www.cari.be>

FUNERAILLES**Ets ROBERT EVRARD**FUNERARIUM

succ. Joseph PIERET



SERVICES JOUR ET NUIT

SALLE DE RECEPTION
A COTE DU FUNERARIUM

MONUMENTS FUNERAIRES

CAVEAUX 2-3-4 OU 6 PLACES

TOUT MONTAGE MORTUAIRE

FLEURS EN SOIE



Tél. 071.78.67.08

Rue de Jemeppe 33

5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE

Echos des associations

Marche du Conseil consultatif des aînés

Le Conseil consultatif des aînés organise une marche chaque troisième vendredi du mois. Le rendez-vous est fixé à **13h30 devant le Centre sportif de Floreffe** pour une marche de 5 à 6 km. Les prochaines dates sont les **17 juin, 15 juillet, 19 août et le 16 septembre**. Ces marches sont gratuites et adaptées aux aînés.

Contact : GUY Duchêne – 081/35.05.01.

Conférence organisée par le Conseil Consultatif des aînés

La maltraitance des personnes âgées
Une réalité ?

Le 16 juin à 20h - Salle communale



Elle sera animée par **RESPECT SENIOR**, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

Après une approche psychosociale de la maltraitance à l'égard des aînés, exposée par Mme Broché, psychologue et Mme Weber, assistante sociale, nous assisterons à la projection de deux courts métrages :

- **Les vautours** - Réalisateur : Alain Denis
- **Le mensonge est une affaire de famille** - Réalisateur : Etienne Rey

Un débat suscité par ces films très éloquentes terminera la soirée.

Entrée gratuite. Personne de contact : Fabienne Houyoux - 081/44.71.26 - finances@floreffe.be

Soirée organisée par le Lions Club

La « Compagnie du Cœur » a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle « L'Amuse-Gueule », comédie désopilante de G. Lauzier, **le 18 juin à 20h à la salle communale de Floreffe.**



Yan Ducoudray artiste-peintre en vogue attend fébrile dans son atelier l'arrivée de Florence Arnaud, grande dame du tout-Paris qu'il a récemment séduite lors d'un dîner mondain: c'est leur premier rendez-vous ! La sonnette retentit, Yan ouvre la porte...mais ce n'est pas Florence qui sollicite son aide fort légèrement vêtue ! Entre méprise, malentendus, explications douteuses, vrais flics, faux pistolets, vraies sorties et fausses entrées, le tout animé par les caprices d'un Zéphir claquant les portes (in)opportunistement, la comédie s'emballe et le cauchemar de Yan commence...la suite sur les planches !

La «Compagnie du Cœur», fondée et animée par un groupe d'amis cardiologues (d'où son nom...), a monté huit pièces, dont l'intégralité des bénéfices a été ver-

sée à différentes associations caritatives.

Après les succès de «L'importance d'être constant » en 1996, de «Je veux voir Mioussov » en 1998, de «La tête des autres » en 1999, du « Vison voyageur » en 2001, de «Ne coupez pas mes arbres » en 2003, d'« Une table pour six » en 2005, de la « La Souricière » en 2007, d'« Espèces menacées » en 2009, nous espérons vous séduire avec "L'Amuse-gueule".

Prix : 15 €. Au bénéfice des œuvres sociales du Lions Club.

Renseignements et réservations : 0495/20.64.25

Croix-Rouge

"La Maison Croix-Rouge tient à remercier la population floreffoise pour sa générosité à l'occasion de la Quinzaine de la Croix-Rouge. C'est plus de 4.500 € qui ont été ainsi récoltés pour développer de nouvelles activités sociales dans l'entité.

Sans vous, comment ferions-nous ?

Christian Despat, délégué aux activités ressources

Claude Jeanmart, Président. "



Cet été, ça va bouger au Centre culturel de Floreffe, avec :

Des stages créatifs accessibles de 4 à 16 ans :



Les semaines du 4 au 8 juillet (**La soupalafraise**), du 16 au 19 août (**La soupalapom 1**) et du 22 au 26 août (**La soupalapom 2**), nous proposons à vos bambins un programme varié de stages créatifs (musique, peinture, récup', nature, graffiti, break-dance, cirque, etc), pour passer un été plein de découvertes !

Plus d'infos sur www.centreculturelfloreffe.be

FOCUS JEUNES

Human beatbox & slam

3 jours d'activités spécial ados !

Du 29 au 31 août, pour finir les vacances en beauté,

On t'emmène en voyage dans l'univers du human beatbox pour que tu apprennes à développer ta voix, ton sens du rythme et ta créativité. Improvisation, scratch, bruitages, cuivres... tout est permis! Slamer, c'est faire claquer, c'est projeter la parole. Il s'agira donc d'écrire des textes et de travailler sur les modalités de la prise de parole à travers la voix, le corps, la gestuelle, l'énergie, la présence en scène, etc. Le stage dure 3 jours, de 10h à 17h | 50€

Capoeira

Découvre avec Bilou cet art martial afro-brésilien, ludique et acrobatique, qui puise ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains.

Le stage a lieu les trois matinées du 29 au 31 août (de 9h30 à 12h30) | 20€

Djembe

Viens t'initier aux rythmes traditionnels africains avec Fred

Le stage aura lieu du 29 au 31.08, de 17h30 à 19h30 | 15€



Stylisme/customisation de textiles

On a tous des vêtements ou accessoires enfouis dans une armoire. Nous allons les ressortir afin de les remettre au goût du jour!! Il va falloir trouver de quoi les redécorer et faire fonctionner notre imagination pour obtenir un objet unique que nous serons fiers d'avoir créé nous-mêmes!
Le stage a lieu les après-midis du 29 au 31 août (de 13h00 à 16h30) | 20€



Et pour septembre,

On vous concocte une nouvelle saison de découvertes, d'émotions et de convivialité !

Un programme de spectacles variés, un choix élargi d'ateliers créatifs, des conférences, des expositions, des projets citoyens, des visites de musées et d'expositions, des stages créatifs, le tout en votre compagnie ! Plus d'informations début septembre... Mais pour l'heure, on vous souhaite de belles vacances !

Pour être tenus informés de notre actualité, rendez-vous sur www.centreculturelfloreffe.be.

Vous pouvez vous inscrire à notre newsletter en ligne (à la rubrique « newsletter »).

Le Centre culturel, c'est aussi vous, les Floreffois !

Vous avez envie de participer à la vie culturelle de votre commune, de donner votre avis, de proposer des projets? Rejoignez notre conseil culturel, lieu de participation citoyenne où chacun est le bienvenu !

Esperanzah ! 10 ans déjà ! 5-6-7 août

L'équipe d'Esperanzah ! s'installe à Floreffe

À l'aube de son 10^e anniversaire, le festival Esperanzah! s'ancre plus que jamais dans la commune de Floreffe. Terre d'accueil du festival, Floreffe devient dès ce 1^{er} avril, la terre d'accueil des bureaux de l'asbl « Z, les Amis d'Esperanzah! ».

Depuis sa création, Esperanzah! a tissé des liens étroits avec la commune et l'Abbaye de Floreffe, la police, les pompiers et les habitants, mettant en place une série d'actions visant au plus grand confort possible de la population : l'entrée gratuite du vendredi, une invitation à la population à participer à l'animation de la commune, notamment par la décoration des façades et/ou des fenêtres, le nettoyage quotidien des rues de la commune par nos équipes de bénévoles et l'asbl Bib'z, la collaboration avec des associations locales pour la gestion des campings (l'A.R.S.E et Let's Move asbl), participation des Floreffois à des émissions de Radio Esperanzah! diffusées sur les ondes (106.2 FM) et en streaming sur le site du festival. Le festival privilégie aussi les fournisseurs de la région.

En s'installant à Floreffe et plus particulièrement dans l'ancienne gare, l'équipe du festival ambitionne de s'ancre encore davantage dans la vie culturelle locale et développer des projets en collaboration avec les forces vives locales.

Edition spéciale 10 ans...

Dix ans de musique déjà. Et pour cette édition spéciale 10 ans, Esperanzah! veut étonner avec une programmation audacieuse et prometteuse. Pour la première fois, le festival a réinvité certains artistes qui ont fait leurs débuts en Belgique à Esperanzah!, qui avaient déjà conquis le public lors de précédentes éditions, et/ou qui viennent présenter leurs nouveaux projets à l'occasion du 10^e anniversaire. Le festival a aussi invité certains artistes symboliques par leurs combats et leurs engagements. Et il y aura aussi, comme chaque année, de belles découvertes.

Quelques premiers noms : **Afrocubism, Bomba Esteréo, Professor, Lalma, La phaze, Les Ogres de Barback, Parov Stelar Band, Les Têtes Raides, Hoquets, Blue King Brown, Amsterdam Klezmer Band, OqueStrada, Sharon Jones&the DapKings, Shaka Ponk, Raphaël Gualazzi, Jupiter&Ma Shi Fai, Asa, Sophia Charai, Chinese Man.**

En pratique

Les tickets sont disponibles dans les points de vente indiqués sur le site www.esperanzah.be. Prévente : 27€ par jour ou 58€ pour les trois jours. Camping : 10€

Sur place : 35€ par jour. Camping : 15€

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, s'ils sont accompagnés d'un adulte.

Article 27 : uniquement sur réservation auprès d'un travailleur social.

Les Floreffois à Esperanzah !

Les organisateurs ont une nouvelle fois décidé d'offrir 1.000 entrées au festival le vendredi. Ces places seront attribuées uniquement sur réservation (présentation de la carte d'identité faisant foi) auprès de l'Office du Tourisme de Floreffe, qui demandera 2 € par entrée pour les frais de gestion.

Attention : l'ouverture des inscriptions a lieu le 13 juin. Il est inutile de se présenter avant. Date limite d'inscription le 22 juillet. Les 1000 premiers Floreffois inscrits pourront obtenir leur bracelet à l'Office du Tourisme de Floreffe, 9 Rue Emile Romedenne, le vendredi 5 août entre 12h et 20h30.

Les Pass pour le festival sont en prévente à l'Office du Tourisme ainsi qu'à l'Abbaye de Floreffe.



Esperanzah!

Brocante de Floreffe Une édition 2011 novatrice.

Comme chaque année à la Pentecôte, les **12 & 13 juin**, les rues de Floreffe accueilleront plus de 650 brocanteurs et plus de 20.000 visiteurs pour la traditionnelle brocante annuelle.

En 2011, l'Office du Tourisme a décidé d'innover en plaçant cet événement dans un esprit citoyen plus marqué. A chaque édition, ce ne sont pas moins de 9,4 tonnes de déchets qui sont ramassés par le service communal des travaux, qui ne ménage pas sa peine pour rendre aux habitants une commune parfaitement propre le mardi matin. Que tous ceux qui y œuvrent soient ici remerciés. Partant de ce constat, nous nous sommes fixé pour objectif de réduire, à court terme, de moitié les déchets non triés. Pour cela, 20 îlots de tri (déchets et PMC), 8 conteneurs papier-carton et 20 conteneurs pour déchets organiques seront placés sur le parcours. La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Si vous passez un moment sur la Brocante, visiteurs ou exposants, soyez attentifs à utiliser les moyens qui sont mis à votre disposition. La Croix-Rouge de Floreffe s'est également, pour son stand, inscrite dans cette démarche.

Dans le même esprit, un module performant d'inscription par Internet est actif pour la brocante 2012. Nous ne pouvons que vous inciter à le découvrir sur www.floreffetourisme.be.

Au rayon des nouveautés également, une attraction qui ravira petits et grands. En collaboration avec la compagnie Transtar Aviation, nous vous proposons de survoler Floreffe en hélicoptère. L'héliport se trouvera sur le terrain de sports du Séminaire, au pied de Mauditiennes (plan sur le site de l'OTF). Prix du baptême de l'air : 28€ par personne. Deux vols sont à gagner sur le site www.floreffetourisme.be.



Sous le souffle d'Eole

Dans le cadre des Wind Days, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Fosses-la-Ville, l'Office du Tourisme de Floreffe organise, **le dimanche 19 juin** prochain, une fête aux pieds des éoliennes du parc de Taravisée. Un bon moment à passer en famille ou entre amis de 10h à 18h. Au programme : promenades à dos d'ânes, à vélo et en char à banc, cuistax, trampolines, château gonflable, tir à l'arc, jeux anciens, maquillage, ateliers de bricolage, chasse au trésor, village artisan, bar et petite restauration... Le tout sous une ambiance musicale assurée par le groupe Remember. Particularité de cette journée de plaisir : toutes les attractions sont **entièrement gratuites** pour tous, petits et grands.

Et quand on parle de gratuité... Dans le cadre de cet événement, nous organisons un concours qui permettra à un ménage de gagner **un an d'électricité gratuite**. Infos et règlement sur le site www.floreffetourisme.be ou à l'Office du Tourisme de Floreffe (081.44.71.19).

Appel à bénévoles

Avec la multiplication de ses activités et des événements organisés, l'OTF aimerait étoffer l'équipe de bénévoles qui viennent lui prêter main forte, ponctuellement, lors des manifestations. Ambiance et bonne humeur garanties ! N'hésitez pas à contacter Marie Brasseur ou Virginie Caufriez au 081.44.71.19 ou par mail : info@floreffetourisme.be.



Nouveautés sur la toile

L'Office du Tourisme de Floreffe dispose désormais d'un site web mobi. Celui-ci permet de consulter, sur son smartphone ou sa tablette numérique, toutes les informations concernant le tourisme à Floreffe (attractions, hébergements, Horeca, activités,...) mais également les articles de presse, les activités proches de la commune sur Quefaire.be, les bornes iBeaken et les promenades floreffoises sur cirkwi.mobi. A découvrir absolument sur www.floreffetourisme.be.

Sports

Stages sportifs d'été

Du 5 au 9 juillet et du 16 au 20 août de 9h à 16h.

Pour les enfants âgés de 4 à 11 ans. Groupe des petits (4-6 ans) : psychomotricité, mini-sports et atelier créatif. Groupes des moyens (7-11 ans) et des grands : arts martiaux, badminton, basketball, handball, tennis, unihoc,... et encore bien d'autres sports à découvrir !

Accueil dès 08h30, garderie gratuite jusque 17h.

En juillet, possibilité d'un stage multisports ou multisports et langues. Ouverture d'un groupe d'âge supplémentaire (11-14 ans) à partir de 10 inscriptions confirmées.

Tarifs : juillet : 50€ la semaine, 45€ à partir du 2ème enfant de la même famille ; encore à déterminer pour le stage multisports et langues ; août : 40€ la semaine, 35€ à partir du deuxième enfant de la même famille.

Initiation gratuite au basketball (AWBB Summer Tour)

Le mercredi 20 juillet. Pour les enfants âgés de **6 à 14 ans**. Participation en demi-journée ou journée complète.

Inscription via les talons d'inscription disponibles au Centre sportif, à l'Administration communale, à l'Office du Tourisme et dans les commerces de Floreffe. Attention : les enfants inscrits à la plaine de vacances communale cette semaine-là sont inscrits d'office (pas besoin de remplir le talon).

Contact : Florence Ledoux, Centre sportif de Floreffe, 081/45.18.11, sport.floreffe@gmail.com